

Quinzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1^{er} février 2013)

Botswana

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mercredi 23 janvier 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie M. / Mme _____ et la délégation qui l'accompagne pour la présentation de leur rapport national.

La France salue les nombreuses avancées en matière des droits de l'Homme au Botswana et invite le gouvernement botswanais à poursuivre son engagement en faveur de l'universalité des droits de l'Homme.

Nous souhaiterions faire les recommandations suivantes :

1 - instaurer un moratoire sur le recours à la peine de mort et engager un débat national sur l'abolition de cette peine ;

2 - ratifier la Convention sur les disparitions forcées, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;

3 - garantir la transposition en droit interne des dispositions contenues dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Botswana ;

4 - lutter activement contre toutes les formes de discriminations et de violences fondées sur le genre, en particulier les violences conjugales et les violences sexuelles ;

5 - garantir les droits fondamentaux de toutes les personnes vivant au Botswana et ainsi dépénaliser les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe ;

6 - accélérer la création d'une institution nationale indépendante des droits de l'Homme conforme aux principes de Paris, ou étendre le mandat du médiateur aux droits de l'Homme ;

7 - relever l'âge de la responsabilité pénale, actuellement fixée à 8 ans.

Je vous remercie./.